



Mairie de Saules

Compte rendu du conseil municipal du 24 Novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vendredi 24 Novembre le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

Présents : Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Pascal MANGANONI, Dominique MUTTONI, Jean-Pierre JACQUIN, Liliane CHARITE

Absent excusé : Mickaël ULAS

Secrétaire de séance : Pascal MANGANONI

1/ APPROBATION DU CONSEIL DU 29 SEPTEMBRE 2017

2/ ECLAIRAGE PUBLIC DE NUIT

Les radars pédagogiques implantés en haut de la Grande Rue et Route de Durnes ne fonctionnent plus, le temps de rechargement des batteries étant insuffisant en raison du raccourcissement de l'éclairage public de nuit. Il avait été formulé le projet de raccorder ces deux radars au réseau basse tension. L'exploitant ENEDIS ayant refusé, le conseil a consulté pour la technologie photovoltaïque. Décision en attente en raison du coût et de l'incertitude sur la fiabilité. Il sera fait procéder au rechargement si possible des batteries actuelles avant toute autre décision

3/ FISCALITE PROFESSIONNELLE

Le Maire entretient le conseil de la question de la fiscalité professionnelle qui jusqu'à présent bénéficiait au budget de la commune et qui est passée à la communauté de communes dès 2018 (vote favorable de l'EPCI le 09/11/2017).

Une compensation à l'identique sera assurée par la communauté de communes, sauf si des compétences sont prises à la commune par celle-ci.

4/ FORET

Le garde forestier remplaçant M. GENESTIER nous fait connaître que le garde affecté au triage d'Amancey pour le secteur qui couvre Saules sera M. Loïc GUILLAME de Durnes, et ce dès le 01/01/2018.

M. GENESTIER qui avait envisagé d'exploiter la parcelle 5 (Courchant) propose désormais d'exploiter la parcelle 36 (Defois) en raison de la nécessité d'éclaircir les jeunes sapins de cette parcelle. Des résineux d'âge mûr seront également exploités dans les parcelles 34 – 35.

5/ STATION D'EPURATION

Le Maire porte à la connaissance du conseil que la Direction des Territoires visitera la station d'épuration le 14 décembre prochain. Le Maire, l'adjoint et l'employé intercommunal seront présents.

6/ QUESTIONS DIVERSES

- **Vœux du maire** : Vendredi 5 janvier 2018 à 19H00.
- **Repas des anciens** : Dimanche 4 février 2018 à la salle

Séance levée à 21H30

Prochaine séance le vendredi 2 février 2018